Elections Chambres de Commerce – 2010

Pour un patronat du 21ème siècle

J-15

www.lescreateurs.org

Créateurs d'emplois et de richesse de France — 08 novembre 2010

Edito

La campagne pour l'élection des Membres de la Chambre a débuté le 8 novembre 2010.

Mandatés par les entreprises pour défendre leurs intérêts et les accompagner dans leur développement, les membres de la CCI doivent être **représentatifs de la diversité du patronat** afin de répondre efficacement à leurs défis quotidiens.

C'est **la particularité du Cerf et de ses candidats**, qui s'inscrivent dans une action menée depuis 2003 et qui a permis d'obtenir entre autres la mise en place du Médiateur du Crédit, la réforme des heures supplémentaires, ou le report des charges URSSAF au prix du crédit depuis mars 2009…

Fort de ces avancées acquises grâce à un engagement constant au service des entreprises, le Cerf présente donc des candidats à l'élection des CCI afin de **redynamiser l'action des Chambres face à l'inertie d'organisations patronales élitistes de moins en moins efficaces et de plus en plus contestées**.

Il s'agit aujourd'hui de ***faire entendre la voix des indépendants, la vôtre***.

Hervé Lambel
Vice-Président

En savoir plus sur le rôle de la Chambre
www.lescreateurs.org/elections

www.acfci.cci.fr

Un bilan qui pousse au changement…

Alors que toutes les entreprises se voient prélever un **financement obligatoire** alimentant les caisses *des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)*, à peine **23% des entreprises votent aux élections**.

Chaque année, ce sont ***4,1 milliards d'euros*** *provenant du travail de nos entreprises qui sont versés dans leurs caisses. Dans quel but ? Pour quels résultats ?*

En théorie pour accompagner les entreprises sur tous les fronts. Mais en réalité, sur la crise, les abus bancaires, les défaillances… rien. Aucune alerte sur la crise économique, absence totale dans le traite-ment des problèmes des entreprises (sauf à saluer l'intervention du Médiateur du Crédit qui les a incitées à le faire), et immobilisme parfait dans l'apport de propositions concrètes pour assurer la sortie de crise et la relance. Ce n'est donc pas un hasard si 77% d'entre vous se sont abstenus lors des dernières élections et si la France détient le record mondial de faillites.

Le Cerf considère comme un **échec coupable** ce silence des Chambres. Pourtant, à la veille de la Présidence française du G20 et des élections présidentielles, **les CCI disposent des moyens matériels** de se faire entendre de l'Elysées et de Bruxelles. Elles ont les moyens de **renouer avec toutes les entreprises qui ne se sentent pas représentées** et d'améliorer leur quotidien.

C'est pourquoi le Cerf souhaite **redonner toute leur place aux chambres de commerce dans la vie de nos entreprises** afin que les CCI soient un véritable interlocuteur pour le développement économique des entreprises et des territoires.

Elections, mode d'emploi

La **campagne** électorale, pendant laquelle vous recevrez notre programme détaillé et nos propositions, se tiendra du 8 novembre au 6 décembre 2010.

Le **scrutin** se déroulera du **25 novembre au 8 décembre 2010**. Il s'agit d'un scrutin plurinominal à un tour. A noter que les élections des membres des CCI Territoriales et des CCI Régionales se feront lors du même scrutin.

Pour élire les membres, chaque électeur recevra le matériel de vote par voie *postale. Deux solutions simples et au choix ont été mises en œuvre pour vous permettre de voter.*

- Le ***vote par correspondance*** *(bulletin du Cerf, en bleu, à renvoyer à la Préfecture dans l'enveloppe de vote fournie)*.
- Le **vote électronique** sur **jevote.cci.fr/** (site activé à partir du 25 novembre). Il vous suffit de cocher la liste du Cerf grâce à un simple clic. Vos identifiants de connexion sont fournis avec le matériel de vote.

Il vous sera demandé de procéder à l'élection des délégués consulaires selon le même procédé.

1 minute pour 5 ans

Emmenée par des hommes et des femmes expérimentés et de conviction, la liste du Cerf se veut résolument tournée vers les préoccupations quotidiennes des chefs d'entreprise de l'Ile-de-France.

Décidés à mettre en place les moyens appropriés pour écouter et faire entendre la voix de toutes les entreprises, les candidats souhaitent de redynamiser le tissu socio-économique en apportant une attention particulière à la **baisse de pression des charges et de la fiscalité**, l'aide au financement et à la **prévention des défaillances**, et l'accompagnement des entreprises dans les **relations avec leurs banques**.

Le Cerf milite depuis des années pour que toute la diversité du patronat français soit représentée dans les instances politiques et économiques qui se veulent être un espace de dialogue et d'accompagnement des entreprises, tout en conservant des valeurs morales, humanistes et socialement responsables.

Alors votez et faites voter pour la liste présentée par le Cerf et soutenue par Hervé Lambel !

www.lescreateurs.org

Désinscription : desinscription-cp@lescreateurs.org ou par fax : 04 34 09 05 19